

---

## Commission Tripartite Romande

### TRAVAIL SOCIAL

Procès-verbal de la séance

du 23 mai 2018

à Lausanne – Espace Riponne

---

#### Présidence

Mme	C. Guinard Dumas		AvenirSocial VD
-----	------------------	--	-----------------

#### Participant-e-s

Mme	V. Baumgartner		INSOS
M.	H. Boéchat		INTEGRAS
M.	C. Butscher		ANMEA
Mme	J. Chapuis		SPJ / CLPPJ
Mme	A. Chognard		ANTES
M.	J. Coquoz		HES-SO
Mme	D. Cvijanovic		AVDEMS
Mme	S. Eigenheer		Hospice général
M.	B. Geiser		ANTES
Mme	C. Jolidon		Ortra santé-social latine
M.	S. Lopez		Anim.ch
Mme	N. Richard		EESP-
Mme	C. Erard		CSP Vaud
M.	J.-M. Cattin		ARS

#### Invité-e-s

M.	O. Grand		Chef de projet PgB11, HETS-FR
Mme	V. Hugentobler		Professeure à l'EESP et Co-responsable du réseau AVIF
Mme	J. Nusbaumer		HES-SO

#### Excusé-e-s

Mme	S. Bréaud		ARDIPE
Mme	C. Staub		AVOP
M.	J.-D. Nanchen		AVALTS
M.	R. Frund		EESP
M.	E. Jay		HETS-FR
Mme	A. Grob		AvenirSocial VD
M.	S. Beuchat		AvenirSocial Suisse
M.	D. Kohlbrenner		FASL
M.	B. Beuret		SPAS

---

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour .....	3
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 NOVEMBRE 2017 .....	3
3. Partie statutaire .....	3
3.1 Proposition de modification des statuts - cotisation .....	3
4. Recherche sur le vieillissement: enjeux pour le travail social (exposé de Valérie Hugentobler) .....	3
5. Programme d'immersion dans le projet de développement de la relève avec double profil de compétences (présentation par Olivier Grand) .....	4
6. Informations des membres .....	5
7. Informations de la HES-SO .....	7
8. Divers .....	7
Annexes : .....	7

## **1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

C. Guinard Dumas ouvre la séance. Un tour de table est effectué. L'ordre du jour est accepté.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2017**

Le PV de la séance du 22 novembre 2017 est adopté sans modification.

## **3. PARTIE STATUTAIRE**

### **3.1 Proposition de modification des statuts - cotisation**

Le projet de révision des statuts suite à la suppression des cotisations a été préparé par les membres du Comité de la Commission tripartite. Il est donc soumis aux membres de la Commission. La proposition est acceptée à l'unanimité.

## **4. RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT : ENJEUX POUR LE TRAVAIL SOCIAL (exposé de Valérie Hugentobler)**

Valérie Hugentobler présente par un powerpoint (voir annexe) l'état des recherches menées au sein de la HES-SO sur le thème du vieillissement. Les données démographiques sur ce thème montrent que celui-ci est devenu un enjeu social, médical, économique et politique majeur. Il est par conséquent aussi un enjeu pour les professionnel-le-s du travail social et pour la recherche, même si on doit constater une dominante du domaine Santé dans cette problématique.

Quels sont les enjeux pour le travail social qui ressortent des travaux de recherche ? On peut signaler les éléments suivants :

- Les publics traditionnels du travail social comme par exemple les personnes souffrant de handicap vieillissent, ce qui pose des questions d'organisation de l'offre institutionnelle, d'articulation entre soin et animation, d'adaptation des lieux d'hébergement, etc.
- Des personnes âgées avec des problématiques d'addiction trouvent difficilement des places d'hébergement, ce qui les amène à être intégrées dans des structures plutôt médicales.
- Des migrants âgés sont revenus en Suisse avec des difficultés économiques, un repli sur des sphères familiales parfois éclatées et qui n'ont pas un même rapport à la démence ou n'ont pas les mêmes rituels sociaux.
- Il y a enfin des personnes âgées précarisées. La population âgée est celle où les écarts de ressources sont les plus grands avec, en plus, des différences marquées entre hommes et femmes. Et ces personnes précarisées n'ont pas la possibilité de sortir de leur précarité par le marché du travail. On peut penser qu'avec les divorces et les parcours professionnels plus éclatés, le nombre de situations de précarité va s'accroître dans cette période de la vie.

Les recherches, dont on trouve des indications dans les quelques repères bibliographiques en annexe, ont été assez nombreuses dans les quatre HETS de la HES-SO. On en dénombre une soixantaine au cours des 15 dernières années. Elles portent sur les politiques sociales, la participation citoyenne des personnes âgées, le maintien à domicile, la migration, la démence et sa prise en charge disparate selon les cantons, le suicide assisté, l'habitat, le

droit et la protection des personnes, les proches-aidants, les représentations sociales sur la vieillesse, les effets de genre sur le vieillissement, etc. Cette thématique est portée aujourd'hui par une douzaine de professeur-e-s identifié-e-s dans les 4 écoles.

Ces recherches sont financées par diverses sources et ont toutes un ancrage sur le terrain. Elles sont également conduites en réseau et en collaboration avec d'autres équipes de recherche. Le récent colloque REIACTIS a été l'occasion de montrer en Suisse romande la richesse de ce réseau.

Les défis du vieillissement pour le travail social qui apparaissent sont les suivants (liste non exhaustive) :

- Quelle est la place du travail social dans les institutions d'hébergement ? Cette place n'est pas encore très claire et reconnue partout.
- En quoi le travail social offre-t-il des solutions de diversification des lieux de vie et des modalités d'accompagnement des personnes âgées ?
- Les demandes de prestations d'aide croissent plus que les demandes de prestations de soin. Qui assure ces prestations d'aide ?
- Qui assure la représentation des « inaudibles », c'est-à-dire ces populations âgées vulnérables qui ne savent pas ou ne peuvent pas défendre leurs droits ?
- Le travail social doit aussi relever le défi de l'interprofessionnalité qui est une constante dans la prise en charge des personnes âgées.

Les membres remercient vivement Mme Hugentobler pour son exposé.

Un membre demande quelle est la raison du manque de personnel qualifié pour les personnes âgées. Mme Hugentobler informe qu'avant les gens étaient peu formés. Les personnes bénéficiant d'un bachelor provenaient plutôt de la santé.

Les HETS ont renforcé la formation BATS sur cette thématique ces toutes dernières années. Les jeunes sont toutefois peu preneurs de la question de la vieillesse : on sent souvent un a priori négatif au départ quant à cette thématique qu'ils connaissent peu. Mais quand ils entrent dans ce domaine et comprennent la complexité et les enjeux, ils finissent généralement par être intéressés.

Un membre demande si le coût social de la précarité des personnes âgées ne va pas être aussi important que celui du chômage. Il se dit également choqué par le nombre de personnes qui ne bénéficient que de l'AVS à la retraite. Il se demande aussi si la courbe démographique après la disparition des babyboomers, sera à nouveau une pyramide.

## **5. PROGRAMME D'IMMERSION DANS LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE AVEC DOUBLE PROFIL DE COMPÉTENCES (présentation par Olivier Grand)**

Olivier Grand présente l'état d'avancement du projet porté par les domaines Travail social de 5 HES suisses. Sa dénomination est Career2SocialWork (C2SW).

Les programmes d'immersion peuvent être de deux catégories :

- a) Projets d'immersion dans des lieux de pratique professionnelle destinés au personnel des HETS. Ces projets peuvent être alors de deux types :
  - Immersions longues et à temps partiel dans la pratique, en lien avec les bénéficiaires. Les participant-e-s pourraient en plus développer des projets spécifiques dans l'intervention, déterminés par l'institution.
  - Missions dans des tâches d'état-major (gestion de projet, évaluation des prestations, etc.) pour répondre à une demande institutionnelle.

Les bénéficiaires de ces projets devront remplir un portfolio dans lequel ils ou elles identifieront les compétences acquises dans l'expérience d'immersion. Il leur sera également demandé d'explicitier comment il leur sera possible de transférer ces compétences et expériences acquises ou développées dans leur pratique académique (recherche ou enseignement).

- b) Des projets d'immersion dans les HETS pour des professionnel-le-s du terrain. Ces derniers/dernières auraient la possibilité de développer des compétences académiques en s'insérant par exemple dans une équipe de recherche. Il importe de relever que, contrairement à la première catégorie, les projets de celle-ci ne peuvent bénéficier d'un financement de swissuniversities. Des modalités devront encore être trouvées entre les HETS et les institutions concernées. Ce projet est programmé dans un deuxième temps.

Les programmes d'immersion de la première catégorie bénéficieront d'un coaching pool dont le cahier des charges et les modalités de fonctionnement sont en cours d'élaboration. Ce coaching pool devra coordonner les offres d'immersion et les demandes des personnes intéressées. Il devra également continuer à développer les échanges entre les trois régions linguistiques du pays dans le cadre de l'ensemble du projet.

Les séances avec les milieux professionnels ont fait apparaître que le programme C2SW nécessitera beaucoup de flexibilité dans la mise en œuvre. C'est un projet complexe qui doit s'adapter à des réalités très diverses.

Le Kick off du 16 avril, qui s'est déroulé à la Haute école de Travail social de Lucerne, a été un franc succès et il a permis de lancer le programme d'immersion. Des séminaires sur le modèle du Kick off seront prévus en mars 2019 et mars 2020.

Lors de la discussion avec les membres ont été évoqués différents exemples de projets d'immersion possibles. Verena Baumgartner a présenté l'offre qu'a élaborée INSOS. Il importe de rappeler que durant la période d'immersion, la personne bénéficiaire reste engagée par son employeur. Pour toute information supplémentaire : [www.career2socialwork.ch](http://www.career2socialwork.ch).

## 6. INFORMATION DES MEMBRES

Les membres présentent les informations suivantes :

- L'AVDEMS va changer de nom et devenir HévivA et ce dès le 25 mai prochain. En partenariat avec le CIPS, un projet a été mis sur pied pour promouvoir le travail auprès de la personne âgée, entre autres. Elle encourage ses membres à accueillir des jeunes écoliers pour découvrir le milieu des EMS et elle participe à une campagne de promotion de l'apprentissage pour améliorer l'image de ces activités professionnelles.
- INSOS a lancé un projet avec CURAVIVA et l'organisation faîtière des institutions anthroposophes sur la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. Le projet comprend des questions sur le rôle et l'attitude des professionnels ainsi que sur les méthodes de soutien permettant de respecter ces droits ainsi que sur les méthodes d'accompagnement. J. Coquoz informe à ce propos que deux professeures du domaine, Geneviève Piérart de la HETS-FR et Manon Masse de la HETS-GE, ont été mandatées pour évaluer l'application de cette convention en Russie, au Kazakhstan et en Géorgie.
- ANTES signale que le canton de Neuchâtel a introduit des restrictions dans le placement des jeunes enfants, des adolescents et des jeunes adultes avec une

politique de développement des familles d'accueil pour 2020-2024, ce qui engendre des restructurations institutionnelles.

- ANMEA confirme cette information mais précise que la mise en œuvre de cette nouvelle organisation devrait, selon la feuille de route du canton, être opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il est prévu la suppression de 32 places (sur 48) dans la petite enfance et de 30 places (sur 73) pour les adolescents. En contrepartie l'Etat de Neuchâtel prévoit de développer les secteurs des familles d'accueil de l'ambulatoire et de l'ambulatoire intensif et la prise en charge des adolescents en studio par l'ambulatoire. Une économie de 6 millions est prévue pour le secteur résidentiel. 3 millions supplémentaires seront à disposition du secteur ambulatoire. Le secteur résidentiel pourrait perdre 60 emplois. A ce jour nous n'avons pas de chiffre concernant la création d'emploi dans le secteur de l'ambulatoire.
- INTEGRAS va lancer cet automne, en collaboration avec l'ARPIH et la Commission Latine d'Education Sociale (CLES), un programme de formation pour les veilleurs et les veilleuses en institution. Le colloque de Morat sera consacré cette année aux facteurs générateurs d'exclusion dans les populations d'enfants.
- CSP Vaud informe que le centre est en train de travailler à étendre la prestation relative aux migrations dans tout le canton.
- L'Hospice général va déposer une offre dans le PgB11. Il participe également à la Cité des métiers à Palexpo. Il a enfin changé de Conseiller d'Etat, désormais Thierry Apothéloz au sein du Département de la cohésion sociale selon la nouvelle organisation gouvernementale du canton de Genève.
- La Fédération romande des ASC a instauré une Commission « Veille métier » qui va rapporter lors de la prochaine AG de la Plateforme. Cette veille métiers vise à anticiper les changements qui vont impacter la profession.
- L'ARS a engagé depuis 4 ans une réflexion visant à définir le rôle de la supervision et à la différencier du rôle de coaching. Elle élabore également une charte à l'usage des superviseurs pour donner un cadre à cette fonction. L'ARS a également remis à jour sa brochure.
- AvenirSocial : la campagne en faveur de la formation a été un succès. Un colloque national sur le thème « une formation, ça va de soi : formation et qualité dans le travail social » sera organisé à la HETS-FR le 28 septembre 2018. Le 15 juin 2018 à l'Aula de PROGR à Berne se tiendra la journée nationale des travailleurs et travailleuses sociales sur le thème Travail social et politique.

Dans le canton de Vaud est lancée une consultation sur la nouvelle loi régissant l'accueil parascolaire. Cette loi donne mandat aux communes, via la constitution de l'EIAP de définir un nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire.

Ce cadre de référence a été mis en consultation et il détériore significativement la qualité de l'accueil, avec entre autres une significative déprofessionnalisation, et une augmentation importante d'auxiliaires; les milieux professionnels et parentaux ont décidé d'intervenir, et ont signalé une non entrée en matière quant à ce de projet cadre de référence (voir en annexe lettre ouvert et courrier adressé à l'EIAP)

## 7. INFORMATIONS DE LA HES-SO

J. Coquoz livre les informations suivantes de la HES-SO :

- La HETS-FR va intégrer ses nouveaux locaux à Fribourg au mois de juillet, locaux qu'elle partagera avec la HEdS-FR. La HETS-VS va également bénéficier de locaux supplémentaires dans l'établissement de formation secondaire construit au sud de la voie ferrée.
- Le MAS de formation à la direction des institutions va faire l'objet d'une évaluation par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ). Une visite d'experts est prévue le 16 octobre 2018 à la HETS-GE.
- Les formations doctorales sont en cours. Les deux doctorantes en travail social ont terminé leur année d'études à l'UQAM à Montréal. Une nouvelle doctorante a été admise pour la rentrée 2018. Par ailleurs, le premier séminaire à Montréal s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 4 mai avec des contributions de professeurs de la HES-SO et de la SUPSI. Par ailleurs le module sur l'importance du courant des études en « disability studies » dans la recherche en travail social et en sciences de l'éducation aura lieu les 21-22 juin 2018. Il est destiné aux doctorant-e-s des HETS et des universités de Suisse romande.
- Le nombre de candidat-e-s au Master en travail social est d'une bonne cinquantaine. Il est intéressant de relever une croissance de celles et ceux qui proviennent de nos HETS (36).

## 8. DIVERS

En l'absence de divers, la séance est close et l'annonce est faite que la prochaine séance de la Commission Tripartite est fixée le :

**Judi 29 novembre 2018 dès 9h15 à la HETS&Sa-EESP,  
chemin de Abeilles 14 à Lausanne.  
salle 121/122**

## ANNEXES :

- Présentation Powerpoint de Valérie Hugentobler
- Repère bibliographie par Valérie Hugentobler
- Présentation Powerpoint d'Olivier Grand
- 2 positions des milieux professionnels